



Autoroute Castres-Toulouse Concertation sur les fuseaux de 300 m

**Réunion complémentaire à Cuq-Toulza
lundi 21 février 2011**

Compte rendu

Préambule :

La réunion a été organisée à la demande de la municipalité de Cuq-Toulza. Elle s'est déroulée en présence du maître d'ouvrage, d'EGIS, du sous-préfet de Castres, du maire de Cuq-Toulza et trois de ses adjoints, du président de l'Association de Défense des Intérêts des Habitants du Canton de Cuq-Toulza (M. GONN).

Compte rendu :

Mme le Maire rappelle l'objet de la réunion : les élus locaux sont favorables depuis toujours à l'autoroute, car les nuisances engendrées par la traversée du bourg sont importantes et le désenclavement du bassin tarnais est un enjeu important. De plus, la solution de l'autoroute apporte une réponse à brève échéance.

La délibération de la communauté de communes en 2008, qui demandait au maître d'ouvrage de réfléchir à un fuseau moins pénalisant pour le foncier agricole, n'est pas non plus remise en question.

Toutefois, la découverte du fuseau 3P en réunion de concertation le 18 janvier dernier suscite des inquiétudes et des interrogations, notamment le choix du mot « pressenti » pour qualifier le fuseau. En effet, après étude du dossier de concertation, les acteurs locaux considèrent que de nombreuses études sont anciennes, que certains sites patrimoniaux importants ne sont pas référencés et que l'impact sur le foncier agricole des fuseaux 3P et 3A est similaire. Le fuseau 3P ne semble pas tenir compte du milieu naturel autour du lac de la Vernède. De plus, de nombreux sièges d'exploitations agricoles sont présents le long du fuseau 3P (ex. : Haras de Montagne au Château La Vernède). Enfin, le fuseau est très proche du bourg.

La mairie, avec des acteurs locaux, a préparé un dossier qui détaille toutes ces remarques et le remet au maître d'ouvrage.

M. GONN poursuit en indiquant qu'il préfère la concertation à l'action. Il se demande toutefois si la mairie n'a pas signé un blanc-seing en se déclarant favorable à l'autoroute. Il souhaite que la concertation renforce la position courageuse de la mairie plutôt que l'inverse. A l'Est de Cuq-Toulza, les terres agricoles impactées par le fuseau 3A et épargnées par le fuseau 3P n'appartiennent qu'à un seul exploitant agricole, alors que le fuseau 3P « sacrifie » la population locale.

Après cette présentation, le maître d'ouvrage prend la parole pour rappeler que la phase de concertation est toujours ouverte. Le choix du terme « pressenti » a été fait avec une volonté de transparence, pour montrer que le maître d'ouvrage ne faisait pas table rase du passé, notamment de la concertation de 2008.

Il indique que le fuseau 3A n'a pas évolué à la demande d'une seule personne, mais bien après des demandes écrites de la Chambre d'agriculture du Tarn et des collectivités locales, au travers notamment de la délibération de la communauté de communes du Pays de Cocagne.

Le fuseau 3P ne fait que montrer le résultat de la prise en compte de ces demandes, mais la discussion est ouverte.

EGIS détaille les contraintes qui ont abouti à la physionomie du fuseau 3P :

- Présence du lac de la Vernède, qui ne peut être contourné que par le Nord ou le Sud.
- Plus au Sud, présence du bâti du bourg.
- Contraintes techniques de courbure propres à la nature de l'infrastructure impliquant des impacts sur le bâti.

Le maître d'ouvrage précise que le fuseau 3P est un fuseau de compromis entre les contraintes du territoire et les demandes des acteurs.

Mme le Maire n'observe pas de différence significative entre les deux fuseaux 3A et 3P sur le plan des emprises agricoles. En revanche, elle souligne que le fuseau 3A impacte peu le bâti, contrairement au fuseau 3P. Elle ajoute qu'à Puylaurens, c'est le tracé le plus éloigné du bourg qui a été choisi pour ne pas impacter son développement.

Mme PICOUET signale également que la position de la population locale, jusqu'à présent plutôt favorable au projet, tend à s'inverser. Elle demande que soit étudié un fuseau 3A qui reste le plus longtemps possible sur la commune.

M. GONN comprend que tout n'est pas faisable techniquement. Il revient sur le fuseau 3A et propose de le modifier dans sa partie Est pour le faire descendre plus vite vers la RN 126 après le contournement du bourg de Cuq-Toulza. La présence d'un vallon dans ce secteur permettrait d'enterrer l'autoroute.

Quant au fuseau 3P, il empêcherait tout développement du bourg vers le Nord (extension de lotissements, aménagement du château de Montauquier). Il souligne le risque de refus de l'autoroute, si le maître d'ouvrage n'écoute pas les arguments de la mairie de Cuq-Toulza.

Il souhaite avoir des réponses aux problèmes soulevés rapidement car la pression du terrain est forte.

Le maître d'ouvrage indique que les arguments développés au cours de la réunion ont bien été entendus et qu'il examinera les possibilités d'adaptation du fuseau 3A. Il précise que la concertation se déroule cependant avec l'ensemble des acteurs locaux ; de nouveaux échanges doivent donc avoir lieu avec les autres collectivités, la chambre d'agriculture, etc.

Sur les délais, il précise que le COPIL se réunit en avril pour valider le choix d'un fuseau. D'ici-là, les échanges vont se poursuivre.

M. GONN conclue en espérant que la décision qui sera prise en avril ne donne pas raison à ceux qui prônent le refus. Mme le maire souhaite que la décision privilégie l'impact humain à l'impact agricole.

Avant de clore la réunion, EGIS demande s'il y a d'autres remarques sur le fuseau 3A :

- A l'Ouest, demande de passer au Nord d'un lac pour ne pas couper une exploitation agricole, indication que deux bâtis peuvent être rachetés.
- A l'Est, demande de revenir au plus vite sur la RN 126 pour rester au maximum sur le territoire de la commune et impacter au minimum celui de la commune de Lacroisille.